



Communiqué de presse

Berne, le 20 décembre 2011

Des lacunes dans le calcul du revenu agricole - des réformes sont en cours

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné le système de calcul du revenu dans l'agriculture. Les résultats montrent que différents aspects du calcul et de la comparaison avec le salaire de personnes employées dans d'autres secteurs présentent des faiblesses. La publication des résultats généraux ne satisfait pas toujours aux exigences d'une publication neutre. Ces lacunes sont en majeure partie connues et doivent être corrigées dans le cadre d'une réforme déjà engagée.

Les indicateurs de revenu dans le domaine de l'agriculture sont essentiels pour dépeindre la situation économique des exploitations agricoles. Les données en matière de revenus par exploitation sont fournies par Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et font depuis longtemps l'objet de critiques et de débats techniques controversés en matière de politique agricole.

L'examen montre que le calcul des revenus et les comparaisons réalisées sont complexes et répondent à des exigences élevées d'un point de vue méthodologique. Quelques faiblesses sont constatées. Ainsi, la sélection actuelle des exploitations considérées n'est pas aléatoire et ne repose pas sur la totalité des exploitations. Les comparaisons de revenus comportent de nombreuses disparités et leur portée explicative est limitée. Les lacunes constatées sont en majeure partie connues et font l'objet d'une réforme planifiée. Le CDF soutient les mesures envisagées. Le succès de la réforme dépend de la formulation d'objectifs clairs et d'une mise en œuvre conséquente des mesures.

Par ailleurs, la quantité et la qualité élevée des données contrastent souvent avec des rapports brefs et simplificateurs. Par exemple, pour bon nombre d'exploitations, les revenus actuels provenant des activités non agricoles sont significatifs et gagnent en importance. Ils devraient donc être davantage considérés dans les analyses complètes de la situation.

Le CDF recommande d'envisager l'utilisation des sources de données supplémentaires afin de mieux préciser les paramètres de revenus et de compléter les principaux résultats avec des informations contextuelles pour assurer une communication équilibrée sur la situation du revenu agricole. L'OFAG et ART accueillent favorablement les recommandations du CDF et prévoient de mettre activement en œuvre des améliorations techniques et méthodologiques et, en cas de besoin, juridiques pour le calcul et la présentation du revenu agricole.

Renseignements: Emmanuel Sangra, Responsable, Centre de compétences Evaluation,
tél. 031 324 94 93, Email: Emmanuel.Sangra@efk.admin.ch

Le rapport peut être consulté sous: www.efk.admin.ch (Deutscher Text auf der Rückseite)